



L'Association pour l'investissement responsable

SONDAGE D'OPINION DES INVESTISSEURS DE L'AIR 2021

PERSPECTIVES DES INVESTISSEURS CANADIENS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Partenaire principal



Partenaire



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos d'AGF | 3 |
| Message de Desjardins | 4 |
| Méthodologie | 4 |
| Recherches et publications connexes | 5 |
| Remerciements | 5 |
| À propos de l'AIR | 5 |
| Contexte | 6 |
| Sommaire exécutif | 7 |
| Principaux constats | 7 |
| Les investisseurs sont de mieux en mieux informés sur l'IR | 8 |
| La participation et la propriété dans l'IR restent stables | 10 |
| Les lacunes en matière de services d'IR persistent | 12 |
| Sous les projecteurs : changement climatique et transition énergétique | 15 |
| Le changement climatique, une préoccupation urgente pour les investisseurs | 15 |
| Les investisseurs sont préoccupés par l'écoblanchiment | 16 |
| Les investisseurs veulent des engagements plus importants en faveur de la carboneutralité | 17 |
| Les investisseurs soutiennent une transition équitable | 20 |
| Les investisseurs veulent que leurs portefeuilles soient à l'origine de la carboneutralité | 21 |
| Les investisseurs veulent que les peuples autochtones participent aux décisions de transition énergétique | 23 |
| Conclusion | 24 |

Avant-propos d'AGF

Par Judy G. Goldring, LL.B, LL.D, IAS.A

*Présidente et chef de la distribution à l'échelle mondiale,
La Société de Gestion AGF Limitée*



En tant que membres de l'équipe d'AGF, une société à l'avant-garde des initiatives en faveur de l'investissement durable, nous sommes conscients que le besoin de bâtir une économie plus durable n'a jamais été aussi grand – surtout que la pandémie a exposé au grand jour l'ampleur et l'urgence des maux dont souffrent notre environnement et notre société.

L'intérêt à l'égard de l'investissement responsable ou de l'investissement durable continue de s'accroître, à mesure qu'il devient évident que la durabilité peut permettre de créer de la valeur à long terme, tout en contribuant à un meilleur environnement, à des communautés plus saines et à des pratiques commerciales favorables.

Quoique les constats issus du Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR de 2021 demeurent axés sur les connaissances des investisseurs en matière d'investissement responsable, ils indiquent également que les investisseurs canadiens sont au courant et en faveur de la transition énergétique. Celle-ci a pris naissance dans le cadre de l'Accord de Paris sur les questions climatiques en 2015, quand les gouvernements d'un peu partout dans le monde se sont engagés à transformer les secteurs énergétiques à l'échelle mondiale, afin de délaissier les combustibles fossiles et de réduire ainsi les émissions de carbone à zéro, d'ici 2050.

Une grande majorité des personnes interrogées (85 %) sont fortement ou modérément d'accord pour dire que les entreprises canadiennes devraient établir des objectifs quant à leurs exploitations, de façon à atteindre un niveau net nul d'émissions carbone, d'ici le milieu du siècle. Une vaste majorité (86 %) des personnes ayant répondu au sondage sont d'avis qu'il est très important ou plutôt important pour les entreprises canadiennes « en transition » de réduire leurs émissions nettes de carbone à zéro, afin d'éviter des répercussions néfastes pour leurs travailleurs et pour les communautés au sein desquelles elles exercent leurs activités.

Parallèlement, une majorité considérable (80 %) des personnes ayant participé au sondage sont fortement ou modérément d'accord pour dire qu'elles aimeraient que leurs gestionnaires de fonds incitent les entreprises canadiennes à réduire leurs émissions de carbone.

À AGF, nous sommes déterminés à faire notre part. Notre équipe de gestion des investissements amorce des dialogues avec des entreprises et des décideurs politiques afin de promouvoir et d'orienter les pratiques à valeur ajoutée, relativement aux enjeux ESG, et de mieux comprendre la qualité des sociétés dans lesquelles nous investissons, ainsi que le positionnement de ces dernières face aux défis de l'avenir. Cette démarche donne lieu notamment à une collaboration avec les sociétés, visant à favoriser l'avancement des pratiques, dans l'optique des risques et des occasions qui sont associés au changement climatique. De plus, nous participons à des discussions plus étendues concernant les normes et les pratiques exemplaires en matière d'investissement responsable.

Nous estimons que le niveau de sensibilisation des personnes interrogées à l'égard de la transition énergétique est encourageant. Ces constats indiquent que les investisseurs canadiens sont prêts à progresser vers une économie plus durable et qu'ils recherchent des gestionnaires d'actifs comme AGF, non seulement pour appuyer, mais également pour procurer des solutions qui soient compatibles avec l'essence de cette transition.

Les commentaires que renferme le présent document sont fournis à titre de renseignements d'ordre général et sont fondés sur de l'information disponible au 22 octobre 2021. Ils ne devraient pas être considérés comme des conseils en matière de placement, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Nous invitons les investisseurs à consulter un professionnel des placements.

Message de Desjardins

Par *Éric Landry, Vice-président, Solutions de placement,*

Mouvement Desjardins

Il est réconfortant d'apprendre que le sondage 2021 de l'AIR révèle qu'une fois que l'investissement responsable (IR) leur est expliqué, 73 % des investisseurs expriment leur intérêt pour cette façon d'investir. Par contre, le constat que 69 % d'entre eux en connaissent peu ou pas sur l'IR fait réfléchir. C'est pour cette raison – et pour ces personnes – que Desjardins s'est engagé à accroître activement son effort d'éducation pour habiliter les investisseurs en matière d'IR et leur permettre de faire des choix informés.



Être un leader canadien de l'IR, c'est fournir des informations simples et crédibles sur les stratégies d'IR et sur les répercussions du choix de cette approche d'investissement. Depuis 30 ans, Desjardins s'engage à offrir des solutions d'IR efficaces et durables, et à aider les conseillers et les investisseurs à se familiariser avec les stratégies d'IR en évolution ainsi que le rendement extrafinancier de l'IR. Ceci, dans le but d'aider les investisseurs à mieux comprendre comment l'IR leur permet d'avoir des retombées positives sur des questions telles que les changements climatiques et la diversité.

Nous sommes fiers de coparrainer ce sondage éclairant et espérons que vous le verrez comme nous, c'est-à-dire comme une feuille de route pour faire évoluer nos solutions d'IR afin de répondre aux besoins de tous les investisseurs.

Méthodologie

Ce rapport est basé sur les conclusions d'un sondage Ipsos réalisé pour l'Association pour l'investissement responsable du 13 au 16 septembre 2021. Dans le cadre du sondage, un échantillon de 1000 investisseurs canadiens a été interrogé en ligne. Aux fins de la présente recherche, les investisseurs sont définis comme des personnes qui possèdent actuellement des investissements tels que des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse, des actions, des obligations ou d'autres titres.

Ipsos mesure la précision des sondages en ligne en utilisant un intervalle de crédibilité bayésien. Dans ce cas, le sondage a un intervalle de crédibilité de plus ou moins 3,5 points de pourcentage. Ceci est comparable à une marge d'erreur « classique » de plus ou moins 3,0 points de pourcentage. Pour plus d'informations sur les intervalles de crédibilité, veuillez lire cette [déclaration](#) d'Ipsos. Les données ont été pondérées en fonction des données sur la population canadienne selon la région, le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. En raison des arrondis, le total des chiffres peut ne pas être égal à 100 et les sommes des éléments individuels peuvent ne pas correspondre aux totaux.

Notez que pour les besoins de ce sondage, la classification des genres a été limitée à homme/femme pour correspondre aux données disponibles par le biais du recensement du Canada de 2016. Une fois que les données du Recensement de 2021 seront disponibles pour utilisation (en 2022), notre fournisseur de données ajustera le libellé des questions sur le genre pour qu'il soit plus inclusif, conformément aux catégories du Recensement.

Recherches et publications connexes

[Sondage d'opinion des investisseurs 2020](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs 2019](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs 2018](#)

[Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2020](#)

[Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques](#)

Remerciements

Partenaire principal

Un merci tout particulier à AGF pour le soutien financier qui a rendu cette recherche possible.



Partenaire

Un merci tout particulier à Desjardins pour le soutien financier qui a rendu cette recherche possible.



Directrice de projet

Ce projet de recherche a été dirigé par Mary Robinson, directrice de la recherche et de l'adhésion de l'AIR.

Contributeurs

Merci à (Stella) Pei-Hsuan Tsai d'avoir entrepris l'analyse des données pour ce rapport, à Leah Golob d'avoir apporté son expertise en recherche et en rédaction pour rédiger ce rapport et à Aladdin Diakun pour avoir révisé et commenté un projet de rapport.

Traduction

Merci à Vanessa Brunette pour la traduction française de ce rapport.

À propos de l'AIR

Ce rapport est publié annuellement par l'Association pour l'investissement responsable (AIR), l'association industrielle canadienne pour l'investissement responsable (IR). L'AIR vise à stimuler la croissance et le développement de l'IR au Canada et a pour vision d'aligner le capital sur le développement durable et inclusif tel que codifié dans l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Les membres de l'AIR comprennent des gestionnaires d'actifs, des propriétaires d'actifs, des conseillers et des fournisseurs de services. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page www.riacanada.ca.

Contexte

Le Sondage d'opinion des investisseurs de 2021 examine l'attitude des investisseurs canadiens à l'égard de l'investissement responsable (IR), une approche d'investissement qui intègre des considérations environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection et la gestion des placements. Il s'agit du sixième sondage annuel de l'AIR auprès des investisseurs particuliers, et il est fondé sur des données recueillies auprès de 1000 investisseurs individuels dans l'ensemble du Canada.

La première section du rapport explore l'intérêt des investisseurs, leurs connaissances et leur propriété en matière d'IR, puis compare les résultats dans le temps. La deuxième section révèle le point de vue des investisseurs sur le changement climatique, les engagements en faveur du zéro émission nette et la création de partenariats autochtones lors de la transition vers la carboneutralité.

L'actif total d'IR sous gestion au Canada dépasse maintenant 3,2 billions de dollars. Ce chiffre représente 61,8 % des actifs investis au Canada, comparativement à 50,6 % il y a quelques années à peine.¹ Il est clair que l'influence croissante de l'IR ne peut plus être ignorée. Ce sondage fournit des informations importantes aux conseillers financiers et aux institutions financières sur l'intérêt croissant des investisseurs pour l'IR en général. Il met également en lumière l'évolution de l'attitude des investisseurs à l'égard du changement climatique et la manière dont ils en tiennent compte dans leurs portefeuilles.

¹ Association pour l'investissement responsable (2020). [Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2020](#).

Sommaire exécutif

Le Sondage d'opinion des investisseurs de 2021 examine le point de vue des investisseurs de détail canadiens sur l'IR, qui tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement.

Les données de notre sondage, recueillies auprès de 1000 investisseurs individuels par Ipsos, indiquent que même si les niveaux globaux de connaissance de l'IR ont augmenté depuis 2020, les niveaux globaux d'intérêt et les taux de propriété de l'IR sont restés stables. Comme l'année dernière, les services d'IR présentent toujours des lacunes. En effet, la plupart des investisseurs ont exprimé le souhait que leurs conseillers les informent sur les fonds d'IR qui correspondent à leurs valeurs, alors qu'à peine plus du quart d'entre eux ont déclaré que leurs conseillers avaient abordé le sujet.

La COP26, la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, s'est conclue en novembre 2021 par un accord mondial pour accélérer l'action sur le climat au cours de cette décennie. Alors que les pays, les villes, les entreprises, les propriétaires d'actifs et les gestionnaires d'actifs prennent et renforcent leurs engagements pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, nous avons choisi de consacrer une partie de ce sondage à l'attitude des investisseurs individuels vis-à-vis du changement climatique et des objectifs zéro émission nette. Nous avons appris que la majorité des investisseurs attend des entreprises et des gestionnaires de fonds qu'ils jouent un rôle dans la réalisation de la carboneutralité et d'une transition équitable, contribuant ainsi à éviter les conséquences négatives pour les travailleurs et les communautés et à garantir l'inclusion des peuples autochtones dans les décisions liées à la transition.

Les conclusions de ce rapport montrent que les investisseurs restent désireux d'en savoir plus sur l'IR et souhaitent créer un changement environnemental positif grâce à leurs investissements. Les professionnels de la finance peuvent ajouter de la valeur aux relations qu'ils entretiennent avec leurs clients en leur présentant des fonds et des thèmes liés à l'IR et en leur montrant comment ils peuvent utiliser leurs investissements pour lutter contre le changement climatique.

Principaux constats

Les investisseurs sont désireux d'en savoir plus sur l'IR.

- 69 % des répondants ont déclaré qu'ils connaissent peu de choses ou rien de l'IR, y compris 20 % qui n'en ont jamais entendu parler. Il s'agit d'une amélioration par rapport à l'année dernière, où 75 % des répondants ont déclaré qu'ils connaissaient peu ou rien de l'IR, dont 29 % qui n'en avaient jamais entendu parler.
- 73 % des répondants ont exprimé un intérêt pour l'IR, ce qui est comparable aux résultats du sondage obtenus en 2020 et en 2019. L'intérêt des investisseurs plus âgés a fortement augmenté par rapport à l'année dernière.
- Alors que 77 % des personnes interrogées ont déclaré vouloir que leur prestataire de services financiers les informe sur les investissements responsables qui correspondent à leurs valeurs, seuls 27 % ont déclaré qu'on leur avait déjà demandé s'ils étaient intéressés. Environ un tiers des personnes interrogées ont déclaré posséder actuellement des investissements responsables, comme l'année dernière.

- Dans des études antérieures, les femmes ont notamment manifesté un plus grand intérêt pour l'IR et étaient plus susceptibles de vouloir que leur conseiller financier ou leur institution financière les informe sur les investissements responsables qui correspondent à leurs valeurs. Cette année, l'écart entre les femmes et les hommes dans ces domaines était moins important.

La plupart des personnes interrogées estiment que les entreprises et les gestionnaires d'investissement doivent prendre des mesures contre le changement climatique.

- Un nombre écrasant de répondants (86 %) s'est dit préoccupé par le changement climatique et l'environnement.
- Les répondants plus jeunes (18-35 ans) ont déclaré avoir plus de connaissances et d'intérêt pour l'IR que ceux plus âgés. Toutefois, les répondants plus âgés (55 ans et plus) étaient plus susceptibles de se dire très préoccupés par le changement climatique (47 %) que leurs homologues plus jeunes (36 % des 18-34 ans).
- 85 % des répondants sont d'accord pour dire que les entreprises canadiennes devraient se fixer comme objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.
- 78 % des personnes interrogées souhaiteraient qu'une partie de leur portefeuille de placements soit investie dans des entreprises proposant des solutions pour réduire les émissions de carbone.
- La majorité (86 %) des personnes interrogées ont convenu qu'il est important pour les entreprises canadiennes « en transition » d'éviter les résultats négatifs pour les travailleurs et les communautés.
- 70 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles souhaitaient que les entreprises canadiennes de leur portefeuille s'associent aux peuples autochtones pour prendre des décisions concernant la transition énergétique à venir.

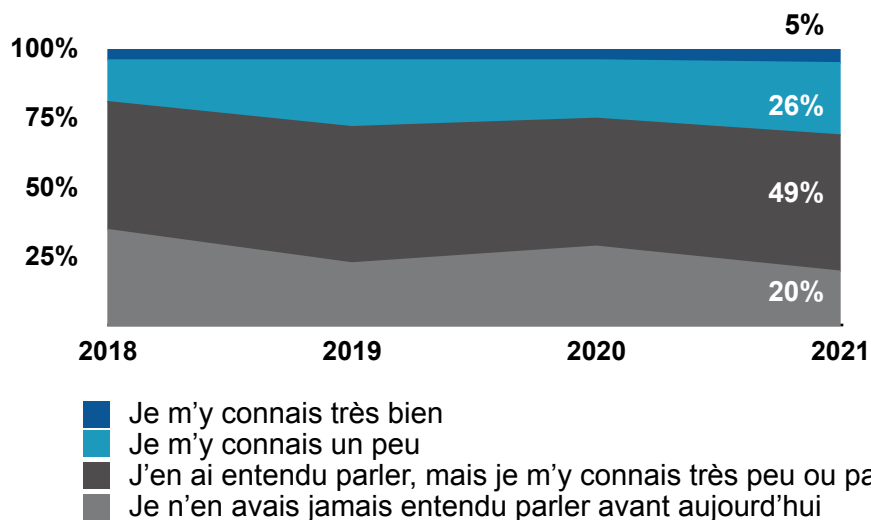
Les investisseurs sont de mieux en mieux informés sur l'IR

Les résultats du sondage indiquent que la majorité des investisseurs manquent toujours de connaissances sur l'IR, mais ce nombre diminue lentement au fil des ans.

Cette année, 69 % des personnes interrogées ont déclaré ne rien savoir ou presque de l'IR, contre 75 % en 2020 et 81 % en 2018.

Ce 69 % comprend les 20 % de personnes interrogées qui ont déclaré n'avoir jamais entendu parler de l'IR. Cela représente également une amélioration par rapport à l'année dernière, alors que 29 % des répondants ont déclaré ne jamais en avoir entendu parler.

Dans quelle mesure vous y connaissez-vous en matière de placements responsables qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ?

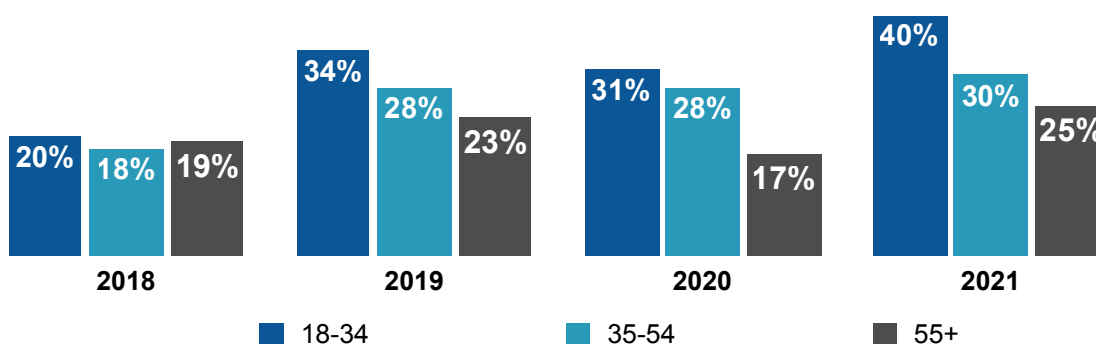


Il existe une différence notable entre les sexes en ce qui concerne les niveaux de connaissance sur l'IR, les femmes étant plus susceptibles de se déclarer moins familières avec le concept. Soixante-quinze pour cent des répondantes au sondage ont déclaré n'avoir « jamais entendu parler » ou « connaître peu ou pas du tout » l'IR, contre 62 % des hommes.

La différenciation des connaissances sur l'IR déclarées par groupe d'âge est également significative. Comme le montre le graphique ci-dessous, les niveaux de connaissance sur l'IR ont augmenté dans tous les groupes d'âge, mais les jeunes adultes (18-34 ans) continuent de déclarer des niveaux de connaissance de l'IR plus élevés que les générations plus âgées.

Parmi les répondants de la tranche d'âge 18-34 ans, 40 % déclarent connaître « un peu » ou « très bien » l'IR, contre 31 % en 2020. Parmi les personnes âgées de 35 à 54 ans, les niveaux de connaissance déclarés sont restés relativement stables (28 % en 2020 contre 30 % cette année). Parmi les adultes âgés de 55 ans et plus, 25 % ont déclaré connaître « un peu » ou « très bien » l'IR, contre 17 % l'année dernière.

Personnes interrogées connaissant « un peu » ou « très bien » l'IR, par âge



Selon l'enquête 2020 de l'[Indice ACVM des investisseurs](#) menée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières auprès de 5000 Canadiens, 48 % des répondants avaient une « faible connaissance » en matière d'investissements, et seulement 20 % faisaient preuve d'une « connaissance élevée », ce qui signifie qu'ils pouvaient comprendre des concepts de base comme la diversification et l'intérêt composé.² Étant donné que les connaissances générales des Canadiens en matière d'investissement sont faibles, il n'est peut-être pas surprenant que les connaissances des investisseurs en matière d'investissement responsable soient encore plus faibles.

La participation et la propriété dans l'IR restent stables

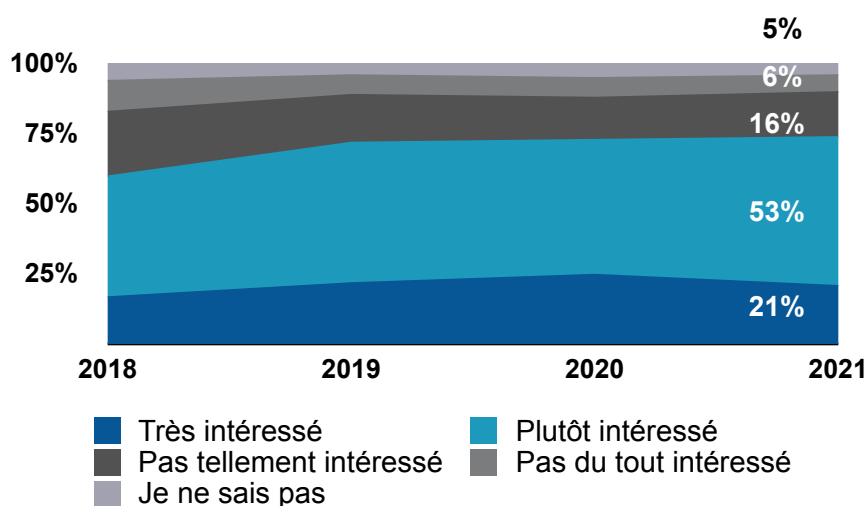
Comme l'an dernier, 73 % des répondants ont manifesté leur intérêt pour l'IR en se déclarant « très » ou « plutôt » intéressés par ce type d'investissement. C'est un bond par rapport à 2018, alors que 60 % des répondants avaient exprimé leur intérêt.

Comme les années précédentes, les répondants âgés de 18 à 34 ans ont été plus nombreux à manifester leur intérêt pour l'IR (80 %) que les adultes âgés de 55 ans et plus (67 %), bien que l'intérêt des répondants plus âgés ait augmenté de manière significative par rapport à 59 % en 2020.

Dans le passé, les femmes ont signalé un intérêt accru pour l'IR, mais cet écart entre les sexes semble s'être considérablement réduit. Pour la première fois, les hommes et les femmes ont déclaré un intérêt similaire pour l'IR (73 % et 74 %, respectivement). À titre de comparaison, en 2018, 64 % des femmes ont exprimé un intérêt contre 57 % des hommes.

Les personnes interrogées qui ont des enfants sont toujours plus susceptibles d'être intéressées par l'IR que celles qui n'en ont pas (79 % contre 71 % cette année), mais cet écart s'est également réduit (83 % contre 69 % en 2020).

Dans quelle mesure êtes-vous intéressé(e) par les placements responsables qui intègrent des facteurs ESG ?

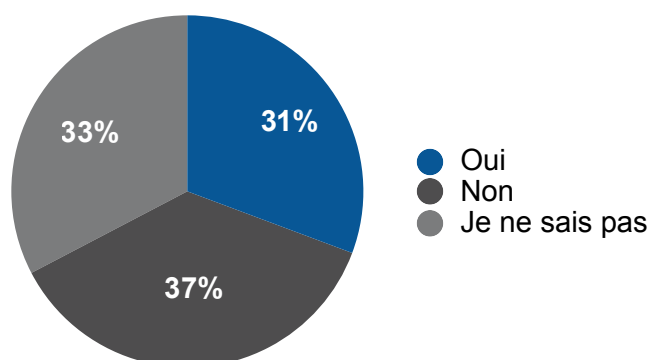


² Autorités canadiennes en valeurs mobilières (2020). [Indice ACVM des investisseurs 2020](#).

La propriété déclarée de l'IR est également demeurée relativement inchangée. Comme le montre le graphique ci-dessous, environ un tiers (31 %) des investisseurs ont déclaré cette année posséder des investissements responsables intégrant des facteurs ESG, contre 33 % en 2020 et 26 % en 2019.

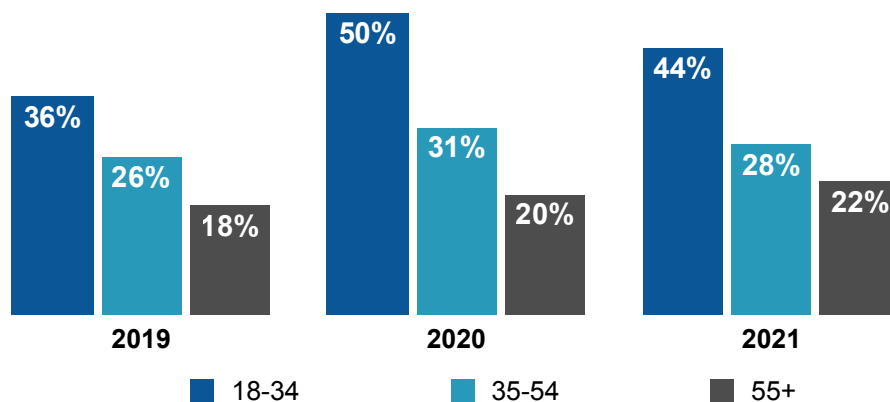
Cependant, l'incertitude quant à la propriété est également restée assez stable, 33 % des répondants déclarant qu'ils « ne savent pas » s'ils possèdent de tels investissements (contre 31 % en 2020). Cette constatation concorde avec le manque global de connaissances sur l'IR signalé par les répondants, ainsi qu'avec leur vif intérêt et leur désir d'obtenir plus d'informations de la part des conseillers.

Détenez-vous actuellement des placements responsables qui incorporent des facteurs ESG ?



Si l'on considère que les répondants âgés de 18 à 34 ans s'intéressent davantage à l'IR, il n'est pas surprenant que 44 % d'entre eux déclarent posséder des investissements responsables qui intègrent les facteurs ESG, contre 22 % des personnes âgées de 55 ans et plus. La possession de l'IR parmi ce groupe démographique plus âgé grimpe, bien que lentement, par rapport au 18 % en 2019, tandis que la possession dans le groupe des 35-54 ans se maintient.

Pourcentage de répondants détenant actuellement des investissements responsables intégrant des enjeux ESG, par tranche d'âge :



Selon la plus récente évaluation de l'AIR sur la taille du marché de l'IR au Canada, les actifs totaux de l'IR ont bondi à 3,2 billions de dollars d'ici la fin de 2019, soit une croissance de 48,5 % sur une période de deux ans. Sur ce total, un peu plus d'un quart (882,0 milliards de dollars) représentait des actifs sous gestion pour des investisseurs individuels. Cependant, les actifs des fonds communs de placement d'IR de détail s'élevaient à 15,1 milliards de dollars, tandis que les actifs des FNB responsables atteignaient 654,9 millions de dollars, ce qui ne représente qu'une petite fraction du marché total de l'IR.³

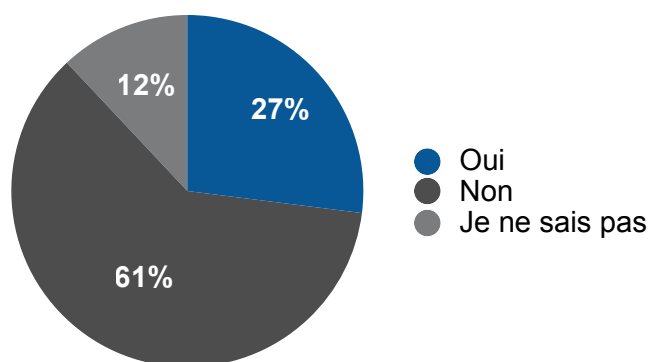
Depuis que ces données sont devenues disponibles, un nombre croissant de produits d'investissement responsable de détail (y compris les fonds communs de placement et les FNB) sont arrivés sur le marché. Au cours de l'année 2020, selon les données de Morningstar, un nombre record de 44 fonds d'IR ont été lancés au Canada. Au cours des neuf premiers mois de 2021, 63 nouveaux fonds d'IR ont été introduits au pays, ce qui porte le nombre total de fonds d'IR à 208.⁴

Bien que ces produits d'IR ne représentent encore qu'une petite proportion de l'univers global des fonds de détail, la faible connaissance des investisseurs, leur fort intérêt et la forte demande d'informations sur l'IR de leur part se traduisent par de nombreuses occasions pour les conseillers financiers de présenter à leurs clients des opportunités d'IR.

Les lacunes en matière de services d'IR persistent

Les investisseurs sont enthousiastes à l'idée d'en savoir plus sur l'IR, mais les conseillers ne demandent pas souvent à leurs clients s'ils sont intéressés par l'ajout d'investissements responsables à leur portefeuille. En fait, seuls 27 % des répondants ont déclaré qu'on leur avait déjà demandé s'ils étaient intéressés par des investissements responsables en accord avec leurs valeurs. Cela correspond aux résultats du sondage de 2020, où 28 % des investisseurs ont déclaré que leurs conseillers avaient mesuré leur intérêt.

Est-ce que votre conseiller financier ou institution financière* vous a déjà demandé si vous étiez intéressé par des placements responsables qui correspondent à vos valeurs ?



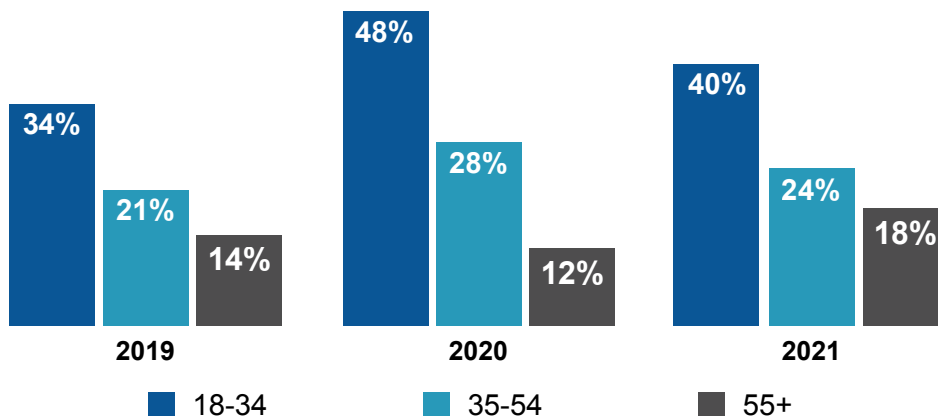
(* Les institutions financières comprennent les banques, les coopératives d'épargne et de crédit, les maisons de courtage, les plateformes de négociation autogérées et d'autres services de placement.)

³ Association pour l'investissement responsable (2020). [Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2020](#).

⁴ Morningstar, Inc. (2021). [Paysage de l'investissement durable pour les investisseurs de fonds canadiens](#).

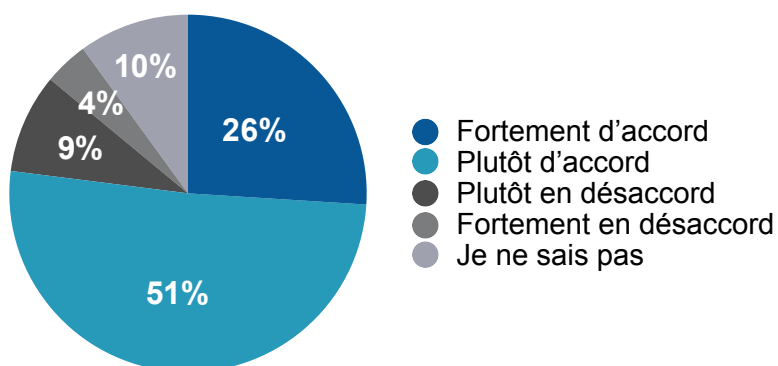
Il semble que de nombreux conseillers réservent ce type de question à leurs jeunes clients. Comme le montre le graphique ci-dessous, dans le sondage de cette année, 40 % des répondants âgés de 18 à 34 ans ont déclaré que cette question leur avait été posée, contre seulement 18 % des répondants âgés de 55 ans et plus. Par ailleurs, cette question a été posée à 38 % des répondants ayant des enfants, contre seulement 22 % des répondants n'ayant pas d'enfants.

Pourcentage de répondants qui ont été interrogés s'ils étaient intéressés par des investissements responsables alignés sur leurs valeurs, par tranche d'âge



En accord avec le haut niveau d'intérêt des répondants pour l'IR, environ trois quarts des répondants (77 %) sont plutôt ou fortement d'accord pour dire qu'ils aimeraient que leur conseiller ou leur institution financière les informe sur les investissements responsables qui correspondent à leurs valeurs, comme le montre le tableau ci-dessous. Ce résultat est similaire à celui de l'année dernière, où 75 % des répondants avaient répondu de cette manière.

Êtes-vous en accord ou en désaccord avec cet énoncé ? : « Je souhaiterais que mon conseiller financier ou mon institution financière* me renseigne au sujet des placements responsables qui correspondent à mes valeurs. »



Les répondants de sexe féminin et masculin ont exprimé des niveaux similaires de désir d'être informés des possibilités d'IR par leur conseiller financier ou leur institution (79 % et 76 %, respectivement, étaient fortement ou plutôt d'accord avec l'énoncé).

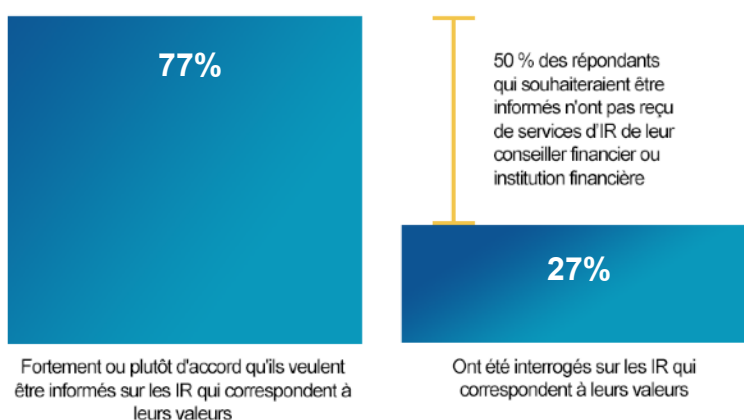
Par groupe d'âge, le désir d'être informé sur l'IR était le plus élevé chez les jeunes répondants : 81 % des répondants âgés de 35 à 54 ans étaient fortement ou plutôt d'accord pour être informés,

tout comme le sont 80 % des répondants âgés de 18 à 34 ans. Par ailleurs, 71 % des personnes interrogées âgées de 55 ans et plus sont fortement ou plutôt d'accord pour dire qu'elles aimeraient être renseignées sur les options d'IR par leur prestataire de services financiers.

Dans l'ensemble, 77 % des répondants ont exprimé le désir d'être renseignés sur l'IR, mais seulement 27 % ont déclaré que leur conseiller avait mesuré leur intérêt. Cela signifie que le secteur a manqué des occasions de discuter de l'investissement responsable avec près de 50 % des investisseurs, dont 40 % des investisseurs âgés de 18 à 34 ans, 57 % des investisseurs âgés de 35 à 54 ans et 53 % des investisseurs âgés de 55 ans et plus.

Nous appelons cette différence les « lacunes en matière de services d'IR ».

Lacunes en matière de services d'IR



Les conseillers qui comprennent les préférences de leurs clients en matière d'ESG sont mieux placés pour faire des recommandations d'investissement qui s'alignent sur la propension au risque, les valeurs et les objectifs de leurs clients. Pour combler les lacunes en matière de services d'IR et saisir l'occasion qu'elles représentent, les conseillers gagneraient à en apprendre davantage sur l'IR et à soulever de manière proactive les risques et opportunités liés à l'ESG dans leurs conversations avec les clients.

De nombreux conseillers le font déjà régulièrement, mais les lacunes en matière de services d'IR montrent que les investisseurs en veulent plus. L'Association pour l'investissement responsable (AIR) plaide depuis de nombreuses années⁵ pour que les discussions sur l'ESG et l'IR soient plus courantes, et en particulier pour que les considérations d'IR soient intégrées dans les processus de connaissance du client (KYC) des conseillers. En 2021, l'AIR a soumis des lettres de commentaires à l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) et à l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), soutenant que les réformes proposées axées sur le client devraient inclure des obligations pour les personnes inscrites de faire exactement cela.

De plus en plus de Canadiens de tous les groupes d'âge et de tous les types de ménages améliorent leurs connaissances de l'IR et veulent être informés sur les investissements responsables qui correspondent à leurs valeurs. Étant donné que 50 % du marché est mal desservi, les conseillers ont l'occasion de distinguer leur pratique et d'ajouter de la valeur pour les clients en élargissant leurs conversations pour inclure l'ESG et l'IR.

⁵ Voir par exemple, [RIA Submission on Modernizing Ontario's Capital Markets](#); [RIA Submission on Reforms to Enhance the Client-Registrant Relationship](#); [RIA Submission on Proposals to Enhance the Obligations of Advisers, Dealers, and Representatives toward their Clients](#).

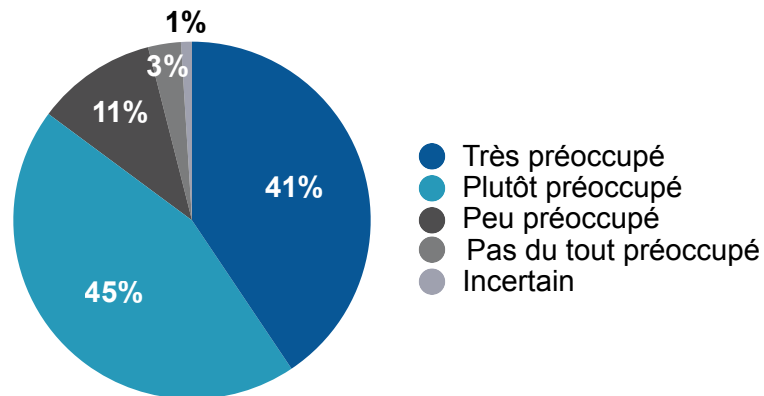
Sous les projecteurs : changement climatique et transition énergétique

Les feux de forêt, les inondations, les sécheresses, les ouragans et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes ont augmenté en fréquence, en gravité et en intensité dans le monde entier, y compris au Canada. Ces événements perturbent les chaînes d'approvisionnement, détruisent les infrastructures communautaires et font de plus en plus de victimes. Pour de nombreux Canadiens, ces impacts rendent la crise climatique plus personnelle que jamais. En fait, lors de la 44^e élection fédérale, le changement climatique était l'un des cinq principaux enjeux pour les Canadiens.⁶

Le changement climatique, une préoccupation urgente pour les investisseurs

Dans le sondage de cette année, la grande majorité des répondants (85 %) a indiqué qu'ils étaient « très préoccupés » ou « plutôt préoccupés » par le changement climatique et l'environnement. Alors qu'une proportion à peu près égale d'hommes et de femmes a déclaré être « plutôt préoccupés » par le changement climatique (44 % contre 45 %), les femmes ont été plus nombreuses à se dire « très préoccupées » (44 %) que les hommes (36 %).

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par les changements climatiques et l'environnement ?

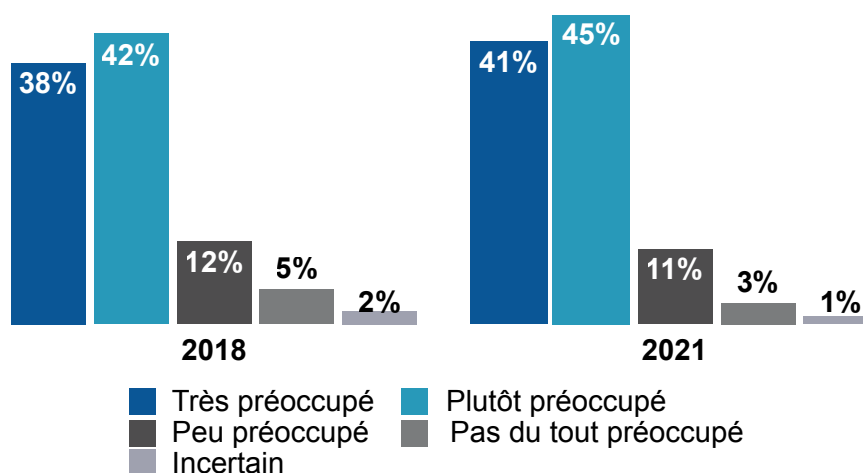


La démographie par âge a eu un impact significatif sur ces résultats. Parmi les investisseurs de 55 ans et plus, près de la moitié (47 %) étaient « très préoccupés » par le changement climatique, contre 39 % chez les 35-54 ans, et 36 % des répondants âgés de 18 à 34 ans.

Nous avons également posé cette question dans notre Sondage d'opinion des investisseurs de 2018. Au fil des ans, les préoccupations relatives au changement climatique ont augmenté dans tous les groupes d'âge, comme le montre le graphique à la page suivante.

⁶ Ipsos (2021). [Strong Majority of Canadians Support Vaccine Mandates: Open to Measures Including Vaccine Passports.](#)

2018 v. 2021 : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par les changements climatiques et l'environnement ?



Les investisseurs sont préoccupés par l'écoblanchiment

Les préoccupations des investisseurs concernant le changement climatique et l'environnement s'accompagnent d'inquiétudes quant à l'écoblanchiment. Alors qu'un nombre croissant d'entreprises et de gouvernements réagissent aux risques et opportunités liés à l'ESG, les parties prenantes examinent de plus en plus minutieusement les allégations « vertes » et connexes.

Le secteur de l'investissement a vu cet examen minutieux s'intensifier en 2021, avec des accusations selon lesquelles les gestionnaires de placements faisaient de fausses déclarations sur la durabilité de leurs produits.⁷ Comme l'indique le Rapport de tendances de l'IR canadien 2020, la « méfiance/préoccupation à l'égard de l'écoblanchiment » se classe au deuxième rang des facteurs les plus dissuasifs perçus pour la croissance de l'IR (avec le « manque de données fiables » au premier rang et le « manque d'exigences législatives/réglementaires » au troisième rang).⁸

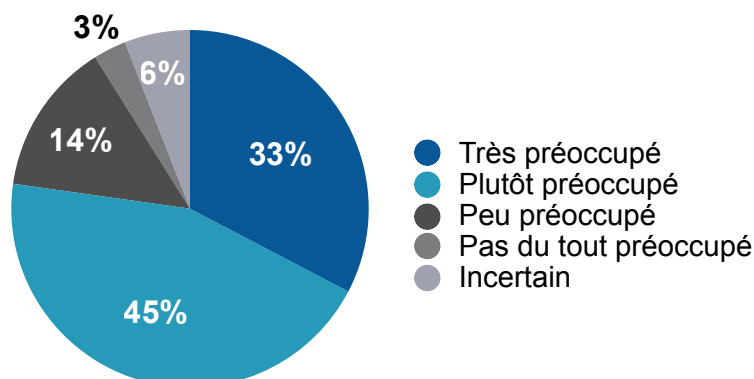
Pour les besoins de ce sondage, nous avons fourni aux répondants la définition suivante : « l'écoblanchiment désigne la diffusion de faux renseignements par une organisation pour donner l'impression qu'elle est plus responsable sur le plan de l'environnement qu'elle ne l'est en réalité. ».

À la question « Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par l'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement ? », 78 % des répondants ont déclaré être « très préoccupés » (33 %) ou « plutôt préoccupés » (45 %), comme indiqué dans le graphique de la page suivante. Les hommes (76 %) et les femmes (80 %) partageaient ces préoccupations dans une proportion à peu près égale.

⁷ Fancy, T., USA Today (16 mars 2021). [Financial world greenwashing the public with deadly distraction in sustainable investing practices.](#)

⁸ Association pour l'investissement responsable (2020). [Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2020.](#)

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par l'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement ?



Le niveau de scolarité des répondants joue un rôle important dans ces résultats. Les diplômés universitaires se sont dits les plus préoccupés par l'écoblanchiment (83 %), tandis que ceux qui n'ont obtenu qu'un diplôme d'études secondaires étaient les moins concernés (71 %).

Les inquiétudes à propos de l'écoblanchiment sont compréhensibles. Les investisseurs qui dirigent leur argent vers des portefeuilles à faible émission de carbone ou d'autres solutions de risque climatique ont raison d'examiner (ou d'attendre de leurs conseillers qu'ils examinent) leurs investissements avec soin, tout comme ils le font avec les informations et les indicateurs de performance traditionnels. Cependant, étant donné que seulement 5 % des répondants ont déclaré en savoir beaucoup sur l'IR, leurs préoccupations concernant l'écoblanchiment peuvent être en partie dues à leur manque général de connaissances sur l'IR. Alors que les conseillers cherchent à combler les lacunes en matière de connaissances et de services, il est important de parler ouvertement avec les clients des risques liés à l'écoblanchiment, d'autant plus qu'un cadre de divulgation normalisé pour l'IR n'a pas encore été mandaté au Canada.⁹

Les investisseurs veulent des engagements plus importants en faveur de la carboneutralité

En août 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié un rapport intitulé *Climate Change 2021 : The Physical Science Basis*, que le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a qualifié de « code rouge pour l'humanité ».¹⁰ Le rapport s'appuie sur de multiples éléments de preuve, démontrant que sans une réduction profonde, à grande échelle et immédiate des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation moyenne de la température mondiale devrait atteindre ou dépasser 1,5 degré Celsius au cours des 20 prochaines années, par rapport aux niveaux préindustriels.¹¹

Des émissions nettes nulles sont nécessaires pour stabiliser les températures mondiales à n'importe quel niveau. Le rapport du GIEC réitère la compréhension scientifique de longue date selon laquelle des réductions fortes et durables des émissions limiteront les impacts du changement climatique. Cependant, il pourrait s'écouler de 20 à 30 ans après la stabilisation des concentrations atmosphériques de GES pour que les températures mondiales suivent, et certains impacts, tels que la fonte des glaciers, devraient se poursuivre pendant des décennies, voire des siècles. Sur une

⁹ Lanz, D., Investment Executive (2021). *An advisor's short guide to greenwashing*.

¹⁰ Chestney, N. & Januta, A., Reuters (9 août 2021). *U.N. climate change report sounds « code red for humanity »*.

¹¹ IPCC (2021). *Climate Change 2021 : The Physical Science Basis. Summary for Policymakers*.

note plus positive, la qualité de l'air devrait s'améliorer rapidement à mesure que les émissions diminueront.¹²

À l'heure actuelle, plus de 130 pays ont fixé un objectif ou envisagent de fixer un objectif de réduction des émissions pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.¹³ Si de nombreuses entreprises de renom ont également pris des engagements, seuls 8 % des plus grandes entreprises mondiales (classées dans le Global Fortune 500) se sont engagées à atteindre la carboneutralité.¹⁴

Quant au secteur financier, la dynamique se poursuit. Dans le cadre de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), plus de 450 organisations du secteur financier (y compris des propriétaires d'actifs, des gestionnaires d'actifs, des banques et des compagnies d'assurance) de 45 pays et représentant 130 000 milliards de dollars américains se sont « engagées à atteindre des objectifs ambitieux, fondés sur des données scientifiques, y compris la réalisation d'émissions nettes nulles d'ici 2050 au plus tard, en fournissant leur part équitable de réduction des émissions de 50 % au cours de cette décennie, et en revoyant leurs objectifs à cet égard tous les cinq ans ».¹⁵

Compte tenu de l'augmentation des engagements envers une économie à zéro émission nette de la part des pays et des entreprises, y compris du secteur financier, nous voulions comprendre le point de vue des investisseurs sur les objectifs de carboneutralité des entreprises canadiennes et sur la manière dont ils souhaitent que les gestionnaires de placements traitent le zéro émission nette dans leurs portefeuilles.

Comme le montre le graphique de la page suivante, une écrasante majorité des répondants au sondage (85 %) est fortement ou plutôt d'accord avec l'idée que les entreprises canadiennes devraient se fixer des objectifs pour que leurs entreprises atteignent la carboneutralité d'ici 2050. Ce niveau d'accord était uniforme, quels que soient le sexe, l'âge, le revenu et le niveau de scolarité. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les répondants se sont dits très préoccupés par les changements climatiques et l'environnement, et cette préoccupation s'accompagne d'une forte attente envers les entreprises canadiennes afin qu'elles fassent leur part pour réduire leurs émissions. Le sentiment que les entreprises devraient se fixer des objectifs de zéro émission nette d'ici 2050 était le plus fort chez les femmes, les personnes âgées de 55 ans et plus et les diplômés universitaires, alors que, respectivement, 53 %, 56 % et 53 % d'entre eux étaient fortement d'accord.

L'Association pour l'investissement responsable (AIR) a élaboré la [Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques](#) pour permettre aux investisseurs institutionnels canadiens de faire une déclaration commune en solidarité avec la COP26. Cette déclaration complète, sans les reproduire ou les dupliquer, les initiatives mondiales menées dans le cadre du GFANZ, telles que la [Net-Zero Asset Managers Initiative](#) ou la [Net-Zero Asset Owner Alliance](#).

La Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques a été lancée par 36 investisseurs institutionnels gérant au total 5,5 billions de dollars d'actifs. Elle invite les entreprises à agir sur les risques climatiques importants, notamment par le biais de leurs associations sectorielles et de leurs activités de lobbying. Son objectif est de montrer la volonté collective de la communauté des investisseurs du Canada et d'envoyer un message unifié aux émetteurs, au gouvernement et aux autres parties prenantes, à savoir que les investisseurs institutionnels canadiens soutiennent la transition vers l'économie à zéro émission nette.

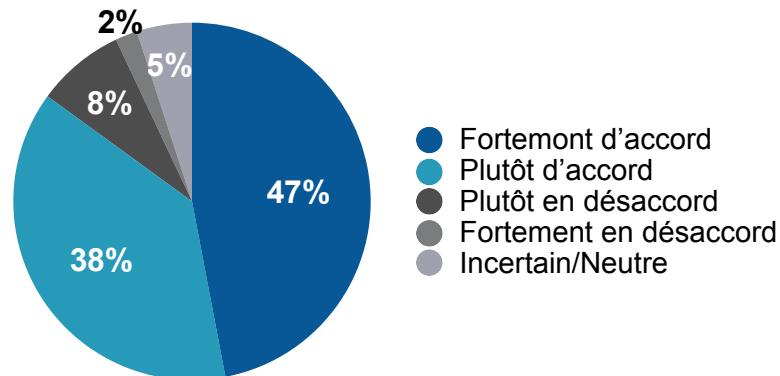
¹² IPCC. (2021). [Climate change widespread, rapid, and intensifying](#).

¹³ Energy & Climate Intelligence Unit (2021). [Net Zero Scorecard](#).

¹⁴ PwC. (2021). [How business can bridge the gap and achieve net-zero](#).

¹⁵ GFANZ (3 novembre 2021). [Amount of finance committed to achieving 1.5°C now at scale needed to deliver the transition](#).

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Les sociétés canadiennes devraient se fixer des objectifs pour que leurs entreprises atteignent la carboneutralité d'ici 2050. »



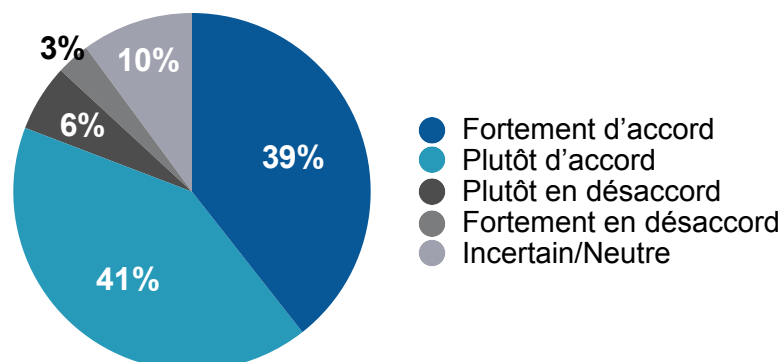
Une grande majorité des répondants au sondage aimeraient également que leurs gestionnaires de fonds encouragent les entreprises canadiennes à réduire leurs émissions de carbone. Nous avons posé le scénario et la question suivants dans notre sondage :

Les grandes sociétés de placements comme les fonds communs de placement et les fonds de pension collaborent souvent avec les entreprises de leurs portefeuilles pour encourager des pratiques exemplaires en matière de durabilité. Par exemple, elles pourraient demander aux entreprises de réduire leurs émissions de carbone.

Si vous investissez dans un fonds qui comprend un portefeuille de sociétés canadiennes, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « J'aimerais que mon gestionnaire de fonds encourage les sociétés canadiennes à réduire leurs émissions de carbone. »

Le graphique ci-dessous montre que la plupart des répondants (80 %) sont fortement ou plutôt d'accord pour dire qu'ils aimeraient que leur gestionnaire de fonds encourage les entreprises canadiennes à réduire leurs émissions de carbone, les femmes étant légèrement plus nombreuses à soutenir cet énoncé que les hommes (83 % contre 78 %). L'écart entre les sexes était plus important dans la catégorie « fortement d'accord », où 44 % des femmes étaient fortement d'accord avec cette déclaration, contre 34 % des hommes.

« J'aimerais que mon gestionnaire de fonds encourage les entreprises canadiennes à réduire leurs émissions de carbone. »



Le soutien à ces efforts des gestionnaires de fonds augmente également avec le niveau de scolarité des répondants. Effectivement, 86 % des diplômés universitaires sont fortement ou plutôt d'accord avec l'énoncé, contre 72 % des personnes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires. Cependant, nous observons une différenciation moindre dans les réponses combinées « fortement ou plutôt d'accord » selon le groupe d'âge ou la composition du ménage.

Les investisseurs soutiennent une transition équitable

La transition vers une économie nette zéro a des implications différentes pour les différents secteurs et industries, y compris pour les personnes qui y travaillent. C'est pourquoi l'Accord de Paris de 2015, le traité international sur le changement climatique signé par 191 pays ainsi que l'Union européenne, prend en compte « impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décentés et de qualité, » afin de garantir que les travailleurs affectés soient pris en compte dans les décisions liées à la transition.¹⁶

Le gouvernement du Canada reconnaît également la nécessité d'une transition équitable. En juillet 2021, le gouvernement a lancé un document de travail afin d'obtenir les commentaires des Canadiens sur l'élaboration d'une législation qui pourrait inclure des « principes de transition équitable et axée sur l'humain » et établir un organisme consultatif permanent sur la transition équitable afin de fournir des conseils indépendants au gouvernement sur les stratégies de transition équitable. Un rapport « Ce que nous avons entendu » suivra les consultations.¹⁷

La grande majorité (86 %) des répondants au sondage ont convenu qu'il est « très important » ou « plutôt important » pour les entreprises canadiennes « en transition » d'éviter les résultats négatifs pour les travailleurs et les communautés.

Compte tenu de l'importance et de l'attention croissantes accordées à une « transition équitable », nous avons posé la question suivante aux investisseurs :

La transition vers une économie carboneutre nécessitera des changements majeurs dans certaines industries, comme le secteur canadien de l'énergie. Cette transition pourrait entraîner des conséquences négatives comme des pertes d'emplois pour les travailleurs et les communautés qui dépendent du secteur de l'énergie.

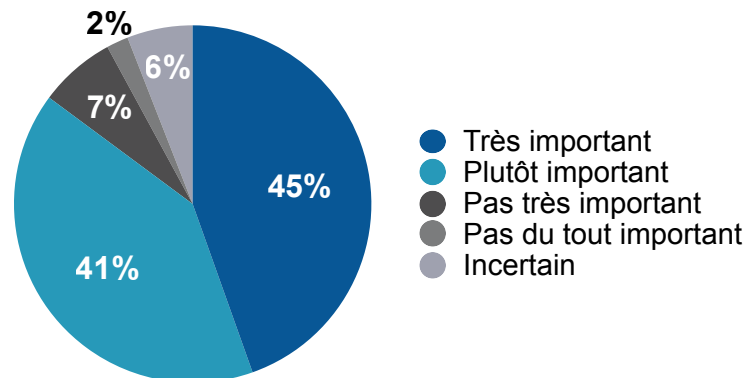
Dans quelle mesure est-il important pour les entreprises canadiennes « en transition » d'éviter des conséquences négatives pour leurs travailleurs et les communautés où elles sont présentes ?

Dans l'ensemble, la majorité (86 %) des répondants ont convenu qu'il est « très important » ou « plutôt important » que les entreprises canadiennes « en transition » vers la certification nette zéro évitent les conséquences négatives pour leurs travailleurs et les communautés dans lesquelles elles opèrent, comme indiqué sur la page suivante.

¹⁶ L'Organisation des Nations Unies (2015). Accord de Paris.

¹⁷ Gouvernement du Canada (2021). Transition équitable.

Dans quelle mesure est-il important pour les entreprises canadiennes « en transition » d'éviter des conséquences négatives pour leurs travailleurs et les communautés où elles sont présentes ?

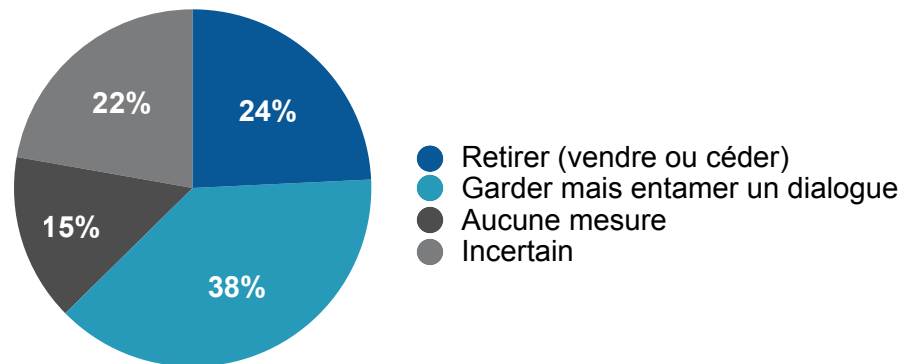


Les réponses combinées « très important » ou « plutôt important » diffèrent quelque peu selon le groupe d'âge, les plus enthousiastes étant les répondants âgés de 55 ans et plus (90 %) par rapport à ceux âgés de 35 à 54 ans (86 %) et de 18 à 34 ans (81 %). Le niveau de scolarité est également un facteur : 89 % des diplômés universitaires ont déclaré qu'il était « très important » ou « plutôt important » pour les entreprises en transition d'éviter les conséquences négatives pour leurs travailleurs et leurs communautés, contre 82 % des diplômés de niveau secondaire.

Les investisseurs veulent que leurs portefeuilles soient à l'origine de la carboneutralité

La transition vers un bilan de zéro émission nette a souvent suscité des débats sur les mérites des stratégies de désinvestissement par rapport aux stratégies d'engagement. Nous avons donc demandé aux répondants comment ils souhaiteraient que leur gestionnaire de portefeuille réagisse si une entreprise n'avait pas de projet de carboneutralité.

Supposons que vous investissez dans une entreprise qui a connu un bon rendement financier dans le passé, mais dont les émissions de carbone sont élevées. Si l'entreprise ne prévoit pas modifier ses activités afin d'atteindre la carboneutralité, quelles mesures voudriez-vous que votre gestionnaire de placements prenne ?



Les répondants étaient divisés sur cette question : 38 % ont indiqué qu'ils souhaiteraient que leur gestionnaire de placement conserve l'entreprise dans leur portefeuille, mais qu'il s'engage à l'encourager à réduire ses émissions, alors que 24 % ont indiqué qu'ils souhaiteraient que le gestionnaire retire (vende) l'entreprise de leur portefeuille, ce que l'on appelle le désinvestissement.

Au total, près des deux tiers des personnes interrogées (62 %) ont déclaré qu'elles souhaitaient que leur gestionnaire d'investissement prenne des mesures à l'égard des entreprises qui n'ont pas de plan net zéro, tandis que 22 % ne savaient pas comment leur gestionnaire d'investissement devait réagir. Seuls 15 % ont indiqué que leur gestionnaire de placements ne devrait prendre aucune mesure avec ces sociétés.

Les résultats étaient assez similaires chez les hommes et les femmes. Vingt-six pour cent des femmes voudraient désinvestir, contre 23 % des hommes. De même, 37 % des femmes préféreraient initier un dialogue avec l'entreprise dans ces circonstances, contre 40 % des hommes. En parallèle, 28 % des femmes et 16 % des hommes ne savaient pas comment répondre.

Le désinvestissement a bénéficié d'un soutien similaire dans tous les groupes d'âge. Parmi les répondants âgés de 18 à 34 ans, 22 % souhaiteraient désinvestir, contre 25 % des 35-54 ans et 26 % des 55 ans et plus. Notamment, les répondants âgés de 18 à 34 ans étaient légèrement moins intéressés par le désinvestissement et légèrement plus intéressés par l'engagement (43 %) que ceux du groupe d'âge des 55 ans et plus (37 %). Il convient également de noter que 18 % des 18-34 ans et 25 % des 55 ans et plus ne savaient pas quoi faire. Comme dans d'autres domaines, il semble que de nombreux investisseurs recherchent des conseils en matière d'IR.

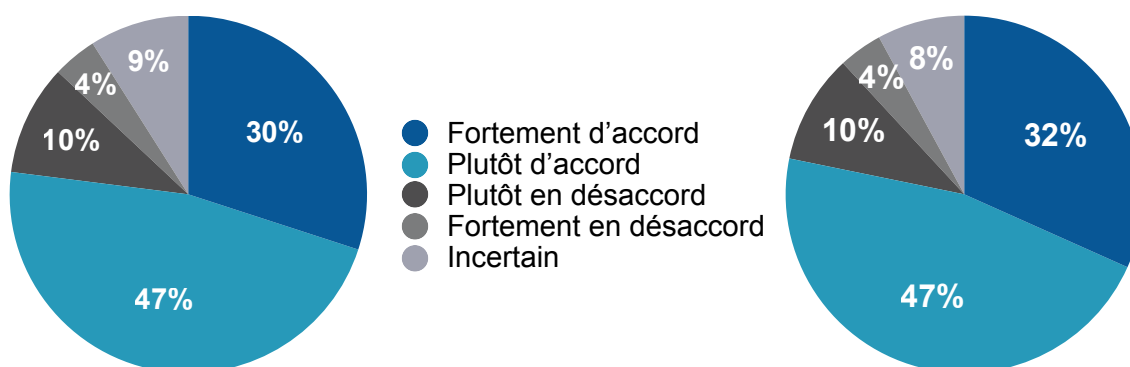
Nous avons ensuite interrogé les investisseurs sur leurs préférences en matière d'allocation de portefeuille à la lumière du changement climatique et de la transition vers une économie à zéro émission nette.

Pour lutter contre les changements climatiques et faire la transition vers une économie carbonneutre, les entreprises devront adapter leurs modèles d'affaires en vue d'un avenir à faibles émissions de carbone. Afin de réduire leurs émissions, il leur faudra aussi de nouvelles technologies, des infrastructures et des solutions novatrices.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ?

« J'aimerais qu'une portion de mon portefeuille de placements soit investie dans des entreprises qui prévoient atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ou plus tôt. »

« J'aimerais qu'une portion de mon portefeuille de placements soit investie dans des entreprises qui trouvent des solutions pour réduire leurs émissions de carbone. »



Dans l'ensemble, 77 % des répondants étaient fortement ou plutôt d'accord pour dire qu'ils aimeraient qu'une partie de leur portefeuille d'investissements soit investie dans des entreprises qui prévoient d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant. Parmi les femmes interrogées, 80 % étaient fortement ou plutôt d'accord avec cette affirmation, comparativement à 74 % des hommes interrogés. Les répondants de tous les groupes d'âge sont sur la même longueur d'onde (78 % des 18-34 ans, 75 % des 35-54 ans et 78 % des 55 ans et plus).

De même, 78 % des personnes interrogées sont « fortement » ou « plutôt » d'accord pour dire qu'elles aimeraient qu'une partie de leur portefeuille d'investissement soit investie dans des entreprises qui proposent des solutions pour réduire les émissions de carbone. Les femmes (80 %) ont exprimé un soutien légèrement plus important à cet énoncé que les hommes (76 %). Là encore, on observe peu de variations entre les groupes d'âge (78 % des 18-34 ans sont « fortement » ou « plutôt » d'accord, contre 79 % des 35-54 ans et des 55 ans et plus).

Ces chiffres montrent clairement que la plupart des investisseurs souhaiteraient qu'une partie de leur portefeuille soit investie dans des entreprises ayant pour objectif de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici 2020 et qu'ils aimeraient également investir dans des entreprises proposant des solutions de réduction du carbone.

Les investisseurs veulent que les peuples autochtones participent aux décisions de transition énergétique

Toute discussion sur les transitions énergétiques au Canada implique nécessairement les peuples autochtones. Les peuples autochtones du Canada sont depuis longtemps les gardiens de la terre et les gardiens des connaissances profondes sur le climat et l'environnement. Cependant, pendant trop longtemps, les systèmes coloniaux canadiens ont opprimé les communautés autochtones et le savoir qu'elles détiennent, tout en rejetant et en violant les partenariats offerts par les peuples autochtones au Canada.

Selon le sondage réalisé par Innovative Research Group en juin 2021, la sensibilisation nationale aux questions autochtones au Canada n'a jamais été aussi élevée, en grande partie à cause de la couverture médiatique nationale de 215 tombes non marquées situées dans un ancien pensionnat de Kamloops.¹⁸ En septembre 2021, ce nombre était passé à plus de 1300 sites présumés de tombes d'enfants à travers le Canada, ce que les communautés autochtones ont décrit comme la « pointe de l'iceberg ».¹⁹

Le sondage réalisé par Innovative en juin a révélé que 75 % des Canadiens avaient récemment lu, vu ou entendu quelque chose sur les peuples autochtones du Canada. Ce chiffre est le plus élevé depuis qu'Innovative a commencé à recueillir ce type de données en 2007 et représente une augmentation significative par rapport aux 42 % de la dernière fois que ces données ont été suivies en 2015.²⁰

Cette sensibilisation accrue a renforcé le sentiment d'obligation morale des Canadiens. Aujourd'hui, 68 % des Canadiens disent que le Canada a « le devoir de résoudre les inégalités massives auxquelles sont confrontés les peuples autochtones » et 55 % sont d'accord pour dire que « puisque les gouvernements ont tellement échoué, il est logique que les peuples autochtones prennent le contrôle de leurs propres affaires ».²¹ Alors que de plus en plus de Canadiens non autochtones commencent à prendre conscience de l'héritage vivant du colonialisme, nous avons voulu obtenir un aperçu de l'opinion des investisseurs sur le rôle des peuples autochtones dans la transition énergétique des entreprises canadiennes.

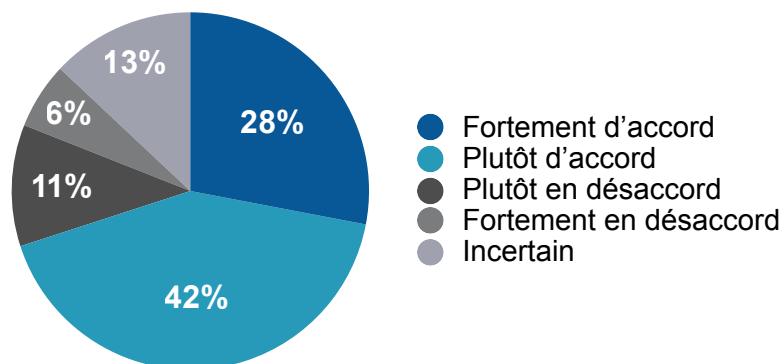
¹⁸ Innovative Research Group (2021). [Indigenous Issues: This time looks different!](#)

¹⁹ Gilmore, Rachel, Global News (2021). [Mapping the missing: Former residential school sites in Canada and the search for unmarked graves.](#)

²⁰ Innovative Research Group (2021). [Indigenous Issues: This time looks different!](#)

²¹ Ibid

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : « Je veux que les entreprises canadiennes de mon portefeuille s'associent aux peuples autochtones pour faire en sorte qu'ils participent aux décisions relatives à toute transition énergétique future et à la façon dont elle touchera leurs communautés, leurs terres et leurs droits. »



Le changement d'attitude rapporté par Innovative a également transparu dans les réponses à cette sondage. Une majorité écrasante de 70 % des personnes interrogées s'est dit « fortement » ou « plutôt » d'accord pour dire qu'elles souhaitent que les entreprises canadiennes de leur portefeuille s'associent aux peuples autochtones pour prendre des décisions concernant les futures transitions énergétiques. Les femmes (33 %) étaient plus susceptibles d'être fortement d'accord avec cette affirmation que les hommes (23 %).

Les répondants de tous les groupes d'âge partageaient les mêmes idées lorsqu'il s'agissait de cette question. Une proportion de 72 % des 18-34 ans était « fortement » ou « plutôt » d'accord, contre 67 % des 35-54 ans et 71 % des 55 ans et plus. Parmi les ménages avec et sans enfants, 70 % étaient également d'accord avec l'affirmation.

Conclusion

Alors que la pandémie continue, que les injustices commises à l'égard des autochtones retiennent davantage l'attention et que le changement climatique devient une réalité vécue par de plus en plus de gens, les investisseurs canadiens continuent de manifester un vif intérêt pour l'investissement responsable (IR). Les années précédentes, les femmes étaient plus intéressées par l'IR que les hommes, mais ce fossé entre les sexes semble s'être comblé : en 2021, les hommes et les femmes partagent des niveaux d'intérêt similaires. L'intérêt des investisseurs plus âgés a considérablement augmenté.

Bien que la plupart des investisseurs soient intéressés par l'IR et souhaitent être informés, beaucoup d'entre eux manquent encore de connaissances en la matière et signalent que leurs conseillers ou leurs institutions financières ne leur posent pas les questions sur l'IR qu'ils veulent entendre. Cette lacune persistante dans les services d'IR montre que les conseillers négligent toujours les occasions clés d'éduquer et de communiquer avec les clients sur les produits d'IR et sur la façon dont ils peuvent utiliser leurs investissements pour gérer les risques, les opportunités et les impacts liés aux facteurs ESG. Il est à noter que les lacunes dans les services d'IR persistent dans toutes les tranches d'âge.

Dans le sondage de cette année, les investisseurs canadiens ont également révélé qu'ils sont préoccupés par le changement climatique et l'environnement, et qu'ils souhaitent que les entreprises canadiennes se fixent des objectifs pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Quatre investisseurs sur cinq souhaitent que leurs gestionnaires de fonds encouragent les entreprises à réduire leurs émissions, et près de deux tiers d'entre eux souhaitent spécifiquement que leurs gestionnaires de fonds s'engagent auprès des entreprises fortement émettrices qui n'ont pas de plan de réduction nette des émissions, ou qu'ils s'en désinvestissent. Les investisseurs veulent mettre leur argent au service de la réduction des émissions et soutenir les objectifs « zéro émission nette ». Ils souhaitent également que les entreprises effectuent ces transitions en tenant compte des travailleurs et des communautés, notamment en établissant des partenariats avec les peuples autochtones.

Compte tenu de l'urgence immédiate de la crise climatique, de l'élan mondial croissant autour de l'objectif net zéro et de l'intérêt marqué des investisseurs pour l'IR, les professionnels de la finance ont la possibilité de combler les lacunes dans les services d'IR et de mobiliser le capital des investisseurs particuliers pour ces questions urgentes. Les thèmes explorés dans ce rapport offrent aux conseillers et aux gestionnaires de fonds de nombreuses possibilités d'atteindre leurs objectifs commerciaux et d'améliorer le service à la clientèle tout en relevant les défis de la crise climatique mondiale.